



Jours de vacances, compteur à zéro...

Par **fahe**, le **13/07/2009** à **17:59**

Bonjour,

Voilà, cela fait plus de 4 ans que je travaille dans une entreprise.

Or, je suis passée en avril en 3/5ème, alors que j'étais à plein temps.

Mon patron vient de m'annoncer qu'il voulait remettre les compteurs à zéro pour mes vacances. Ce que je n'avais pas prévu du tout, et ce qui n'était pas précisé dans mon nouveau contrat.

Ma question : est ce que mon patron peut, légalement, me remettre mes vacances à zéro, même après 3 mois de changement de contrat (passage du temps plein au 3/5ème)?

merci beaucoup de votre aide.

Par **Visiteur**, le **14/07/2009** à **07:39**

bonjour,

vous pourriez expliquer compteur à zéro ???